



## Cyber-attaque

### Bulletin de perte

**La Compagnie d'Inspection et d'Assurance Chaudière et Machinerie du Canada**

390, rue Bay  
Bureau 2000  
Toronto (Ontario), M5H 2Y2  
Tél. : (416) 363-5491  
[munichre.com/hsbbii](http://munichre.com/hsbbii)

Branchez-vous



**Un ex-employé mécontent a piraté le système informatique d'une entreprise de transport**

Une entreprise de transport a omis de changer les mots de passe de son système informatique suite au départ d'un employé mécontent. Peu de temps après, le système a commencé à fonctionner de manière erratique : des logiciels indispensables n'étaient pas disponibles et une grande quantité de données avaient été supprimées.

Il a fallu 30 heures à l'entrepreneur en T.I. de l'entreprise pour récupérer des données à partir de dispositifs de stockage endommagés. Toutefois, celui-ci n'a pas été en mesure de récupérer toutes les données et l'entreprise a dû payer pour que certains de ses documents historiques, toujours conservés en format papier, soient entrés manuellement.

L'entrepreneur en T.I. a consacré 45 heures à la réinstallation de logiciels, reconfiguration des serveurs et réparation d'autres dommages causés au système informatique de l'entreprise. De plus, l'entreprise a dû remplacer diverses pièces du logiciel de suivi des marchandises qui avaient été endommagées ou détruites.

Les revenus d'entreprise ont été perdus durant plusieurs jours alors qu'on procédait à l'évaluation des problèmes liés au système.

Une firme de relations publiques a été embauchée pour aider l'entreprise à communiquer avec ses clients au sujet de l'incident.

Pertes assurées : 43 850 \$

**Un virus qui affectait les systèmes informatiques d'un concessionnaire d'équipements a été transmis à ceux des clients externes**

Les clients d'un concessionnaire d'équipements ont reçu des courriels étranges semblant provenir de ce dernier. Inquiet, le propriétaire de l'entreprise a fait appel à un consultant externe en T.I. qui a examiné le problème et l'a réglé. L'ordinateur du concessionnaire avait été infecté par un virus, mais il avait été facilement supprimé. Le consultant avait laissé une facture s'élevant à 200 \$ au propriétaire.

Plusieurs semaines plus tard, le concessionnaire a reçu une lettre d'un avocat alléguant qu'un client avait été infecté par un virus joint à un message électronique provenant



HSB BI&I



de celui-ci. Selon la lettre, l'ancien client avait subi divers types de préjudices liés au virus et avait engagé des coûts importants pour l'éliminer.

Le concessionnaire d'équipements a embauché son propre avocat et, au moment de la résolution du litige, il avait émis un chèque de 30 000 \$ pour régler le différend avec le client. Son avocat avait quant à lui facturé des honoraires de 18 000 \$.

**Pertes assurées :**

- Première partie : 200 \$
- Tierce partie : 48 000 \$

**Le virus d'une société de gestion immobilière a infecté le système d'un client**

Une société de gestion immobilière a appris que ses systèmes étaient infectés par un virus lorsqu'un client a déclaré avoir reçu un étrange courriel provenant de celle-ci.

Des consultants en T.I. ont consacré 2 heures à examiner et résoudre le problème.

Un mois plus tard, un ancien client a allégué qu'il avait subi des dommages causés par un virus reçu en pièce jointe à un courriel provenant de la société.

Suite à plusieurs semaines de négociations intenses, la société a réglé le différend pour un montant de 30 000 \$. L'avocat du gestionnaire d'immeuble a pour sa part facturé à la société un montant de 7 000 \$.

**Pertes assurées : 37 000 \$**

**Un petit cabinet d'avocats devient victime d'une attaque massive par injection**

Des pirates ont eu accès aux bases de données des serveurs dissimulées derrière le site Web d'un petit cabinet d'avocats.

Le cabinet a pris connaissance de l'attaque lorsque Google l'a notifié que le site avait été infecté et qu'ils en avaient bloqué l'accès.

Un consultant externe en T.I. a été

embauché pour trouver et supprimer les codes malveillants—trois fois. Les deux premières corrections ont duré seulement une semaine avant que l'infection ne réapparaisse.

**Pertes assurées :**  
Travail du consultant en T.I. et perte de revenu : 16 000 \$

**Un site Web offrant de la formation de ventes a subi une attaque**

Une entreprise qui offrait des formations de ventes et marketing en salle et en ligne a découvert que son site avait été piraté.

Le site était devenu inutilisable en raison de l'affichage d'un message de menace exigeant un montant d'argent non spécifié.

L'attaque a forcé l'entreprise à fermer son site pendant six semaines pour permettre la refonte de son système informatique.

**Pertes assurées : 75 000 \$**